

Image not found or type unknown



## Montant des produits périmés repris chez mes clients.

Par lolofontiers, le 14/11/2019 à 14:11

Bonjour,

Je suis deleguee pharmaceutique specilisee en produit naturel et bio ,

Je m'intteroge sur le droit de mon employeur à défalquer le montant des produits périmés repris à mes clients avec avoirs pour le client de mon CA ( sur lequel je suis objectivée) .

Mon CA mensuel est systématiquement emputé par ces périmés dus assez souvent à des opérations commerciales de destockage ( imposées par l'employeur), dû à notre spécifisité de gamme bio et naturelle (DLUO courte) .

Merci pour réponse